

**EXTRAIT du REGISTRE des  
DELIBERATIONS de la COMMISSION PERMANENTE**

**Séance du 17 janvier 2011**

CP 11/01-17

*L'an deux mil onze, le 17 janvier à 17 h 00, les membres de la Commission Permanente légalement convoqués se sont réunis à l'Hôtel du Département sous la présidence de M. Jean-Michel BAYLET, Président du Conseil Général. Après avoir constaté le quorum légal, la Commission Permanente peut valablement délibérer.*

*Étaient présents : MM. Empociello, Cambon, Viguié, Gonzalez, Mouchard, Roger, Roset, Astruc, Astoul et Bénech ;*

*Étaient excusés : MM. Massip et Moignard.*

**FESTIVAL BIG BANG DES ARTS**

---

Dans le cadre de sa mission de sensibilisation du jeune public au spectacle vivant, l'ADDA 82 organise annuellement depuis 2005 sur deux territoires inter-communaux, un festival jeune public appelé « les Cabrioles »

Après avoir mené un travail de concertation avec les organisateurs du territoire programmant des actions et spectacles en direction du jeune public, et l'Inspection Académique, afin de **rechercher à la fois une cohérence territoriale et une adéquation avec les dispositifs de l'Education Nationale** sur le parcours culturel des enfants et l'enseignement de l'histoire des arts, l'ADDA 82 propose un nouveau projet.

Ainsi, le festival jeune public « les Cabrioles » sera remplacé par l'événement « **Big Bang des Arts** » du 14 mars au 16 avril 2011 constitué de spectacles, expositions, lectures pendant et en dehors du temps scolaire. Sur un thème annuel choisi, il s'agit pour les différents intervenants de développer des actions concertées sur l'ensemble du territoire départemental à partir de cette programmation. Concernant le spectacle vivant, près de 35 séances scolaires seront ainsi organisées ainsi que des séances tout public pour les familles.

L'ADDA 82 programmera sur cette période des spectacles sur les communautés de communes de Sère Garonne Gimone (centre culturel de Saint Nicolas de La Grave) et de Grisolles-Villebrumier (salle la Négrette à Labastide St Pierre et centre culturel de Grisolles), ainsi qu'à l'espace des Augustins.

L'abbaye de Belleperche à Cordes Tolosannes s'associera en programmant pour un public familial, une visite contée de l'exposition la table est mise.

Le pôle patrimonial de rayonnement culturel de Moissac (Hall de Paris) et Le Local Espace Jean Durozier organiseront leur programmation jeune public en lien et dans cette thématique événementielle.

Pour la partie arts visuels, le musée Calbet, le centre la Cuisine, la médiathèque de Nègrepelisse, le lycée Bourdelle, Le Fond et la Forme, l'association O'Babeltut proposeront des expositions et animations.

Dans l'ancienne formule des cabrioles, le Conseil Général prenait en charge le déplacement des élèves vers les lieux de spectacle vivant moyennant une participation de 30 € par établissement et organisait l'appel d'offres pour mettre en place ces déplacements.

Afin de contenir dans la même enveloppe budgétaire ces dépenses de transports, je vous propose d'intervenir à hauteur de 50 % des déplacements des établissements scolaires vers les six lieux de spectacle vivant exclusivement.

Le service des transports continuera à organiser l'appel d'offres global et pourra ainsi négocier des prix compétitifs.

Compte tenu de la somme modique du billet d'entrée (4 euros par élève) et de cette prise en charge partielle des transports, ce festival reste attractif pour les établissements scolaires tout en évitant l'écueil de l'attitude consumériste du tout gratuit.

Je vous propose de délibérer et adopter la prise en charge des transports des établissements à hauteur de 50 % de leur coût, vers les six lieux de spectacle dans le cadre du Big Bang des Arts.

## **DECISION de la COMMISSION PERMANENTE**

Vu le rapport de Monsieur le Président,

Vu la délibération du Conseil général du 20 mars 2008 portant délégation d'attributions à la Commission permanente,

Après en avoir délibéré,

LA COMMISSION PERMANENTE :

- Approuve la prise en charge des transports des établissements scolaires, à hauteur de 50 % de leur coût, vers les six lieux de spectacle dans le cadre du « Big Bang des Arts » (ancienne formule des Cabrioles), du 14 mars au 16 avril 2011 (événement constitué de spectacles, expositions, lectures, pendant et en dehors du temps scolaire) ;
- Précise que le service des transports continue à organiser l'appel d'offres global, pouvant ainsi négocier des prix compétitifs.

Adopté à l'unanimité.

Le Président,